



106 rue Jean Jaurès
59287 LEWARDE
Tél. : 03 27 97 37 37
mairie-de-Lewarde@wanadoo.fr

Permission de voirie pour des travaux de réparation de réseaux sous terrain place des Vésignons

Vu la loi n°83-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, départements et régions ;

Vu le code de la route,

Vu le code de la voirie routière,

Vu la demande présentée en date du 3 août 2026, par Madame TANZEGHTI, de la société ROTEL, TSA 70011, chez Sis Image, Tech Izabel-2 Allée Théodore Monod 64210 BIDART, afin d'effectuer des travaux de réparation de réseaux sous terrain place des Vésignons à Lewarde.

Arrêté

Article 1^{er} : L'entreprise ROTEL est autorisée à emprunter le domaine public situé place des Vésignons à Lewarde.

Article 2 : La circulation des piétons et l'interdiction de stationnement se fera de manière restrictive et pourra être réglée par panneaux selon les besoins du chantier au droit des travaux place des Vésignons à Lewarde du 31 août au 4 septembre 2026.

Article 3 : L'entreprise ROTEL à la charge de la signalisation de son chantier dans les conditions prévues pour l'instruction interministérielle sur la signalisation routière.

Il sera en outre responsable de tous les dommages et accidents pouvant résulter des travaux.

Article 4 : Pendant toute sa durée de validité, le permissionnaire aura obligation d'afficher la présente autorisation.

Article 5 : Aussitôt après l'achèvement des travaux, le permissionnaire sera tenu d'enlever tous les décombres, terres, dépôts de matériaux, gravois, immondices et de réparer immédiatement tous les dommages qu'il aura pu causer à la voie publique et à ses dépendances à l'aide d'enrobé.

Article 6 : Une copie de cet arrêté sera affichée pour information et transmise pour application à Monsieur le Commandant du Commissariat de Police d'Aniche, et au Responsable de l'entreprise ROTEL.

Article 7 : Monsieur le Maire de Lewarde et le permissionnaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lewarde, le 17 août 2026

Alain BRUNEEL

Maire de Lewarde

